



Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du Vignoble Handball du 27 mai 2024

Association du Vignoble Handball

RNA : W442029318

SIRET : 92479878800015

Siege social : 21 rue de la Boissière 44120 Vertou

En date du *vingt-sept mai deux milles vingt-quatre à 20h30, Salle du Muguet à Vertou.*

Les membres de l'association à but non lucratif régis par la loi du 1/07/1901 se sont réunies en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration par les différents biais électronique (site internet, mailings, newsletter...), conformément aux dispositions des statuts article 9 et 10.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres présents à titre personnel, qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible (Statuts art.10), au moment de son entrée en séance, ci-annexée.

M.LECOMTE Claude président la séance en qualité de co-président de l'association ;
M.BAUDRY Frédéric est secrétaire de séance en sa qualité de co-président de l'association.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant à savoir :

- *Approbation des fusions-crétion du Handball Hayonnais et du Vertou Handball*
- *Désignation de nouveau membre au conseil d'administration*
- *Désignation des différentes commissions*
- *Approbation du règlement intérieur*
- *Présentation projet sportif & arbitral*
- *Approbation budget prévisionnel 2024/2025*

- **Questions diverses**

Le président représente les motifs de la proposition de fusion création

1. Approbation des fusions pour création vers le Vignoble handball

Fusion des 2 clubs HB Hayonnais et Vertou HB, pourquoi ?

Perte importante de bénévoles (encadrement des équipes, gestion du club ...).

Augmentation des contraintes des instances de FFHB et Ligue, en termes de structuration

(professionnalisation des entraînements, création des écoles d'arbitrage avec des personnes différentes,) Ce qui en découle des coûts supérieurs, non possible pour une petite structure.

Eviter de refuser des joueurs et joueuses. Objectif : Relancer une dynamique de club, pérenniser les emplois, développer la filière féminine, développer une filière compétition et non compétition. Ce regroupement est en préparation depuis plusieurs années avec des ententes de plusieurs équipes jeunes, la philosophie affichée d'une fusion-crétion est un groupement de 2 clubs pour un avenir et une nécessité commune d'égale à égale pour éviter toute crispation s'il y avait eu une absorption d'un club sur l'autre.

Il informe que les 2 AG extraordinaires du HBH et VHB en amont à cette AG ont validé favorablement Cette proposition, à savoir le Handball Hayonnais de façon immédiate et VHB au 1 juin à 00h00 pour des raisons de simplification administrative envers les 2 salariés qui ont un transfert de contrat au Vignoble Handball.

2. Désignation de nouveau membre au Conseil d'administration

Lors de la création de la l'association du vignoble handball en mars dernier, les 6 membres obligatoires pour le CA a été palier pour permettre toute gagner du temps sur les démarches administratives de ce projet de fusion-crétion, la demande est refaite pour des entrées complémentaires pour être membre du CA, ce propose :

Mr Sommelier JP – Membre du CA et Président Adjoint

Mr Vissuzaine Louis - Membre du CA

Mr Loulergue Florian - Membre du CA

Mr Bahaddou Wassim - Membre du CA

Mr Jaumouille Sylvain – Membre du CA

3. Désignation des différentes commissions

La nouvelle organisation dans cette structure est faite de commission pour une meilleur gestion et efficacité,

Les commissions proposées seront les suivantes avec :

Commissions : Arbitrage, Technique, Evènementiels, Bars, Matériels & équipements, Communication & sponsoring.

L'ensemble des personnes présentent qui souhaite rentrer dans une commission peuvent se présenter, à savoir que chaque commission sera présidée par un membre du CA. Ces commissions ont vocation à améliorer le bon fonctionnement du club.

4. Approbation du règlement intérieur

Le secrétaire de séance déroule de règlement intérieur, et stipule que c'est globalement un mixte des 2 anciens clubs avec des modernisations pour palier à des évolutions législatifs et des demandes de la FFHB

The image shows three pages of a document titled 'Règlement Intérieur' for Vignoble Handball. The first page is the cover, featuring the club's logo and the title in a blue box. The second and third pages contain the main text of the regulations, organized into sections with bold headings. The text is in French and covers various aspects of club membership and management.

Bien évidemment, le règlement intérieur peut évoluer et sera dans ce cas présenté pour vote sur une autre AG ordinaire si besoin.

5. Présentation projet sportif & arbitral

Le président projette par Clyde le projet sportif porter par les salaires avec une priorité sur la continuité du développement des équipes féminines avec la création d'une U15. Toutes les catégories masculines seront cette année couvertes, du baby hand aux séniors.

Toutes les équipes s'entraîneront sur 2 entraînements et dans les 2 communes différents.

Le projet arbitral sera déployé sur 4 axes de formation dont une prioritaire sur l'encadrement des JA lors des matchs

6. Approbation budget prévisionnel 2024/2025

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour la saison prochain, ainsi que la grille tarifaire d'adhésion pour la prochaine saison.

A la fin de ces présentations puisque qu'il n'y a plus de question sur les différents sujet, le président, lance la séquence des délibérations.

DÉLIBÉRATIONS

- **1ère résolution** : *Approbation des fusions-crétion du Handball Hayonnais et du Vertou Handball au Vignoble Handball*

L'Assemblée Générale ordinaire, approuve cette fusion-crétion, le Vertou HB et Handball Hayonnais devient Vignoble Handball

Cette résolution a été adoptée 0 voix contre, 0 voix d'abstention **283 voix pour**. Soit 100 % des votes exprimés

La résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

- **2eme résolution** : ***__ Désignation de nouveau membre au conseil d'administration***

L'Assemblée Générale ordinaire, valide les nouveaux entrant au Conseil d'Administration

Cette résolution a été adoptée 0 voix contre, 0 voix d'abstention **283 voix pour**. Soit 100 % des votes exprimés

La résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

- **3eme résolution** : ***__ Désignation des différentes commissions***

L'Assemblée Générale ordinaire, valide la création de ces commissions

Cette résolution a été adoptée 0 voix contre, 0 voix d'abstention **283 voix pour**. Soit 100 % des votes exprimés

La résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

- **4eme Résolution** : ***__ Approbation du règlement intérieur***

Cette résolution a été adoptée 0 voix contre, 0 voix d'abstention **283 voix pour**. Soit 100 % des votes exprimés

La résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

- **5eme Résolution** : ***__ Présentation projet sportif & arbitral***

Cette résolution a été adoptée 0 voix contre, 0 voix d'abstention **283 voix pour**. Soit 100 % des votes exprimés

La résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

- **6eme Résolution** : ***__ Approbation budget prévisionnel 2024/2025***

L'Assemblée Générale ordinaire, valide le budget prévisionnel pour la prochaine saison.

Cette résolution a été adoptée 0 **voix contre**, 0 voix d'abstention **283 voix pour**. Soit 100 % des votes exprimés

La résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance, pour servir et valoir ce que de droit

Fait à la Vertou, le 27/05/2024

Signatures :

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Becomte', is written over a horizontal line. The signature is cursive and somewhat stylized.